

Conseil national

20.3656

Interpellation Grin

Conséquences de la crise du coronavirus pour les travailleurs âgés

Texte de l'interpellation du 17 juin 2020

1. Pour quelles raisons 4152 salariés âgés supplémentaires se sont-ils inscrits au chômage entre janvier 2020 et mai 2020 ?
2. Dans quels secteurs ces salariés travaillaient-ils (répartition par qualifications, par types de profession et par niveau de salaire [salaires mensuels inférieurs à 4000 francs, compris entre 4000 et 6000 francs, compris entre 6000 et 8000 francs, et supérieurs à 8000 francs] et par degrés d'occupation [moins de 50 %, de 50 à 75 %, plus de 75 %]) ?
3. Dans quels cantons ces 4152 salariés supplémentaires inscrits au chômage entre janvier et mai 2020 étaient-ils domiciliés ?

Développement

Selon les chiffres du SECO, le nombre de chômeurs âgés de 55 à 64 ans a progressé de 4152 entre janvier et mai 2020 pour s'établir à 24 989. Pendant la même période de 2019, il avait baissé de 2437 pour atteindre 18 056. Il paraît donc probable que la situation des salariés âgés se soit encore détériorée en raison de la crise du coronavirus. Il faut examiner en détail les causes de cette évolution.

Réponse du Conseil fédéral

Question 1 :

La crise du coronavirus a entraîné davantage de licenciements par rapport au même mois de l'année précédente. Les travailleurs âgés ont cependant été moins touchés par les licenciements que les travailleurs d'autres groupes d'âge.

Fin janvier 2020, 20 837 personnes âgées de 55 à 64 ans étaient inscrites comme chômeurs dans les ORP. Quatre mois plus tard, on a dénombré 24 989 chômeurs dans ce groupe d'âge, soit une différence de 4152 personnes (+19,9 %). Le nombre des chômeurs dans le groupe des 15 à 54 ans a augmenté de 30,8 % durant la même période, donc nettement plus.

Question 2 :

Les statistiques montrent que 29 % de ces 4152 chômeurs exerçaient une profession dans les services ou la vente avant leur inscription à l'ORP. 16 % se trouvaient dans le groupe des professions intermédiaires et 14 % dans les professions élémentaires. Pour les autres catégories de profession (directeurs, cadres et gérants, etc.), les proportions sont de 11 % ou moins.

Environ la moitié de ces 4152 chômeurs (48 %) ont un diplôme de degré secondaire II. 22 % n'ont pas un tel diplôme et 26 % ont un diplôme de degré tertiaire. Pour les autres, l'indication du diplôme le plus élevé manque. Le taux d'occupation de la dernière profession exercée n'est pas connu, mais le taux d'occupation recherché donne une indication sur le taux d'occupation de cette dernière profession exercée. 24 % cherchent un emploi à temps partiel (taux d'occupation < 90 %) et 76 % un emploi à plein temps. 35 % des chômeurs entre 55 et 64 ans qui peuvent faire valoir leur droit à des indemnités journalières ont un gain assuré de 4000 francs ou moins. Le gain assuré de 36 % des chômeurs se situe entre 4001 et 6000 francs et celui de 11 % des chômeurs entre 6001 et 8000 francs. 18 % des chômeurs ont un gain assuré de plus de 8000 francs. Le gain assuré maximal s'élève à 12 350 francs.

Question 3 :

Le tableau ci-dessous montre le nombre des chômeurs de 55 à 64 ans par canton de domicile en janvier 2020 et en mai 2020. Les valeurs absolues de la troisième colonne indiquent l'écart en nombre de personnes (nombre en mai 2020 moins nombre en janvier 2020). Les pourcentages de la dernière colonne montrent l'évolution relative dans les cantons.

Canton (domicile)	Jan 20	Mai 20	Écart (abs.)	Écart (en %)
ZH	3189	3963	774	24%
BE	2068	2580	512	25%
LU	717	924	207	29%
UR	55	58	3	5%
SZ	275	321	46	17%
OW	38	61	23	61%
NW	72	94	22	31%
GL	92	126	34	37%
ZG	296	354	58	20%
FR	839	936	97	12%
SO	671	818	147	22%
BS	519	580	61	12%
BL	663	778	115	17%
SH	239	261	22	9%
AR	117	159	42	36%
AI	32	30	-2	-6%
SG	1207	1421	214	18%
GR	277	549	272	98%
AG	1873	2195	322	17%
TG	735	803	68	9%
TI	1230	1377	147	12%
VD	2403	2879	476	20%
VS	1134	1241	107	9%
NE	549	606	57	10%
GE	1307	1619	312	24%
JU	240	256	16	7%
Suisse	20'837	24'989	4152	20%